



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Service des affaires communales

Service des affaires communales
Case postale 3965
1211 Genève 3

Mairie de la commune de Genève
Palais Eynard
Case postale 3963
1211 Genève 3

N/réf. : 254/2021

Genève, le 31 mai 2021

DIFFUSION
Mmes Perler
Barbey-Chappuis
MM Kanaan
Gomez
Mmes Kitsos
Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Deimazure
MM. Buzzini
Burri
Krebs
Blanchot
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
infoinvest/dfin
Dossiers-Documentation

Concerne : délibération du 30 mars 2021

Madame, Monsieur,

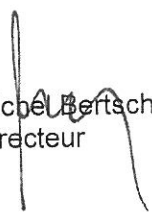
Nous vous informons que la délibération relative à

**un crédit de 540 000 francs destiné au renouvellement du parc des bennes sur les
écopoints situés sur le territoire municipal**

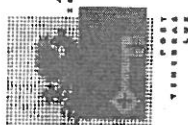
que nous avons soumis pour préavis, n'a suscité aucune remarque.

Le délai référendaire étant échu, nous classons cette délibération devenue exécutoire, en application de l'article 88, alinéa 2, de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Michel Bertschy
Directeur

VILLE DE
GENÈVE



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1434
SÉANCE DU 30 MARS 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du
13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 62 oui

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de
540 000 francs destiné au renouvellement des bennes des écopoints situés
sur le domaine public communal.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue
à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom
de la Ville de Genève, à concurrence de 540 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du
bilan de la Ville de Genève dans le patrimoine administratif, et amortie
au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève
de 2021 à 2030.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Fabienne Beaud

La Présidente:

Albane Schlechter